

RIDOMIL GOLD® 480SL

FONGICIDE

SOLUTION

USAGE AGRICOLE

Pour la suppression ou la répression de certaines maladies fongiques causées par des agents pathogènes de la classe des oomycètes chez les pommiers (non en production), les concombres de pleine terre et de serre, le ginseng, l'oignon vert, le houblon, les framboisiers, les bleuets, les haricots mange-tout, les fraisiers, le tabac, les radis, les épinards et les pommes de terre.

PRINCIPE ACTIF :

Métalaxyl-M et isomère-S 480 g/L

Avertissement : contient l'allergène sulfites

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

AVERTISSEMENT



POISON

IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

Nocif en cas d'ingestion. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale ni les sources d'eau potable ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs.

N° D'HOMOLOGATION : 28474

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L - 10 L

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

Label

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique. Un contact avec les yeux peut nécessiter le recours à des soins ophtalmologiques spécialisés.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif ou Mortel si ingéré. Irrite les yeux. **ÉVITER TOUT** contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau.

Ne pas appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à pénétrer dans le lieu traité pendant l'application.

Appliquer le produit seulement lorsque le risque de dérive hors de la zone à traiter est faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement utilisé pour l'application et des réglages de pulvérisation.

DÉLAI DE SÉCURITÉ : NE PAS pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les 12 heures suivant le traitement.

Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection (lunettes ou écran facial), des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. De plus, portez un casque résistant aux produits chimiques lors de l'application du jet d'air en cabine ouverte. Le couvre-chef résistant aux produits chimiques comprend le chapeau Sou'Wester, le chapeau de pluie résistant aux produits chimiques ou le chapeau imperméable à larges bords et la cagoule avec une protection suffisante du cou. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée. Se changer après l'emploi. Se laver à l'eau et au savon après l'emploi. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange ou la pulvérisation.

Retirer immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Enlever immédiatement l'ÉPI après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac, d'aller aux toilettes ou d'utiliser un appareil portatif.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

Ce produit démontre les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit dans des zones où les sols sont perméables, en particulier là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente modérée à forte, un sol compact ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande filtrante végétative entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais et sec, bien aéré, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Pour éviter toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

RIDOMIL GOLD® 480SL

FONGICIDE

SOLUTION

USAGE AGRICOLE

Pour la suppression ou la répression de certaines maladies fongiques causées par des agents pathogènes de la classe des oomycètes chez les pommiers (non en production), les concombres de pleine terre et de serre, le ginseng, l'oignon vert, le houblon, les framboisiers, les bleuets, les haricots mange-tout, les fraisiers, le tabac, les radis, les épinards et les pommes de terre.

PRINCIPE ACTIF :

Métalaxyl-M et isomère-S 480 g/L

Avertissement : contient l'allergène sulfites

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

AVERTISSEMENT



POISON

IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

Nocif en cas d'ingestion. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas contaminer les aliments de consommation humaine ou animale ni les sources d'eau potable ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau et les étangs.

N° D'HOMOLOGATION : **28474**

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Syngenta Canada inc.

140 Research Lane, Research Park

Guelph, Ontario N1G 4Z3

Téléphone : 1-877-964-3682

PAMPHLET

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Numéro de section</u>
AVIS À L'UTILISATEUR	1.0
PREMIERS SOINS	2.0
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES	3.0
MISES EN GARDE	4.0
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI).....	5.0
MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES.....	6.0
ENTREPOSAGE	7.0
ÉLIMINATION	8.0
RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT.....	9.0
Restrictions d'emploi	9.1
MODE D'EMPLOI.....	10.0
Renseignements généraux	10.1
Application par voie terrestre.....	10.2
Zones tampons de pulvérisation.....	10.3
MODES D'EMPLOI SELON LA CULTURE	11.0
Pommiers.....	11.1
Framboisiers.....	11.2
Fraises.....	11.3
Pommes de terre	11.4
Tabac	11.5
USAGES LIMITÉS.....	12.0
Ginseng.....	12.1
Concombre de pleine terre	12.2
Concombres de serre.....	12.3
Haricots mange-tout.....	12.4
Bleuets en corymbe	12.5
Pommes de terre	12.6
Épinards.....	12.7
Radis	12.8
Houblon.....	12.9
Oignons verts	12.10
RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE	13.0

1.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

2.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique n'est connu. Administrer un traitement symptomatique. Un contact avec les yeux peut nécessiter le recours à des soins ophtalmologiques spécialisés.

4.0 MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif ou Mortel si ingéré. Irrite les yeux. **ÉVITER TOUT** contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau.

Ne pas appliquer ce produit de manière à ce qu'il entre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à pénétrer dans le lieu traité pendant l'application.

Appliquer le produit seulement lorsque le risque de dérive hors de la zone à traiter est faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement utilisé pour l'application et des réglages de pulvérisation.

DÉLAI DE SÉCURITÉ : NE PAS pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les 12 heures suivant le traitement.

Ne pas utiliser ni entreposer près d'une source de chaleur ou de flammes nues.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée dans d'autres pays et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables dans ces pays, communiquez avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA/1-877-964-3682.

5.0 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection (lunettes ou écran facial), des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation. De plus, portez un casque résistant aux produits chimiques lors de l'application du jet d'air en cabine ouverte. Le couvre-chef résistant aux produits chimiques comprend le chapeau Sou'Wester, le chapeau de pluie résistant aux produits chimiques ou le chapeau imperméable à larges bords et la cagoule avec une protection suffisante du cou. Les gants ne sont pas nécessaires lors de l'application dans une cabine fermée. Se changer après l'emploi. Se laver à l'eau et au savon après l'emploi. Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange ou la pulvérisation.

Retirer immédiatement tout vêtement/ÉPI imbibé d'un pesticide. Se laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Enlever immédiatement l'ÉPI après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPI. Si aucune directive n'est donnée pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Laver et ranger l'ÉPI séparément des autres vêtements de la maison.

Tous les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, d'utiliser des produits du tabac, d'aller aux toilettes ou d'utiliser un appareil portatif.

6.0 MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons de pulvérisation définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive du produit hors des endroits traités.

Ce produit démontre les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques détectés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit dans des zones où les sols sont perméables, en particulier là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner une contamination des eaux souterraines.

Pour réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit à des endroits ayant une pente modérée à forte, un sol compact ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande filtrante végétative entre la zone traitée et la rive du plan d'eau.

7.0 ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine fermé hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais et sec, bien aéré, à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Pour éviter toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

8.0 ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Contenant recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE
OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)**

9.0 RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le fongicide RIDOMIL GOLD® 480SL est un fongicide systémique destiné à être utilisé dans le cadre d'un programme préventif pour la suppression des maladies suivantes :

- pourriture du collet des pommiers non en production;
- fonte des semis de concombres de pleine terre causée par *Pythium*;
- dommages aux concombres de serre causés par *Pythium*;
- fonte des semis causée par *Pythium* et pourridié phytophthoréen du ginseng;
- mildiou du houblon;
- pourridié des racines du framboisier causé par *Phytophthora* et *Pythium*;
- pourridié des racines dans le bleuet en corymbe causé par *Phytophthora*;
- fonte des semis causée par *Pythium* et pourridié phytophthoréen des haricots mange-tout;
- stèle rouge du fraisier;
- Pythium* spp. dans les couches de semis de tabac en serre;
- moisissure bleue du tabac;
- mildiou dans les épinards;
- répression du mildiou dans les radis et les oignons verts;
- répression de la pourriture rose, de la pourriture aqueuse, du mildiou foliaire de la pomme de terre.

Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL est rapidement absorbé par les racines et protège les plantes des maladies dans un vaste éventail de conditions météorologiques.

9.1 Restrictions d'emploi

L'expérience a démontré que des souches d'agents fongiques qui résistent au métalaxyl-M et à l'isomère-S peuvent se développer. Or, si l'on ne supprime pas la maladie, celle-ci endommagera la culture et/ou provoquera des pertes de rendement. Il est impossible de prévoir toute manifestation de résistance à ces substances alors des pertes ou du dommage aux cultures résultant de l'incapacité du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL à supprimer les souches d'agents fongiques qui ont acquis une résistance sont possible. Si une maladie se déclare dans un champ traité, consulter immédiatement le spécialiste du gouvernement.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL EN TRAITEMENT FOLIAIRE À MOINS QU'UN TEL USAGE NE SOIT INDIQUÉ SUR LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE.

Ne pas immerger les plants ou les racines, pulvériser le produit sur des racines nues ou employer un traitement d'eau pour greffons avec des solutions contenant le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.

10.0 MODE D'EMPLOI

10.1 Renseignements généraux

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Syngenta Canada inc. n'a pas évalué entièrement le rendement (efficacité) ou la phytotoxicité (tolérance des cultures) de tous les mélanges potentiels dans toutes les conditions environnementales ou pour toutes les variétés de cultures. Les mélanges qui ne sont pas expressément indiqués sur la présente étiquette doivent d'abord être testés sur une petite surface, dans des conditions locales et selon les pratiques standard, afin de confirmer qu'ils peuvent être utilisés sur toute la culture.

Pour vérifier la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits, effectuer un essai en bocal.

Toujours lire et suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette des produits, y compris la séquence de mélange de WALES.

10.2 Application par voie terrestre

Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la taille « moyenne » de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572.1). La hauteur de la rampe doit être 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

10.3 Zones tampons de pulvérisation

Une zone tampon de pulvérisation n'est PAS requis pour :

- les utilisations avec un équipement d'application manuel permis sur cette étiquette.
- un pulvérisateur à faible hauteur muni d'écrans ou de cônes antidérive qui empêchent tout contact avec la culture, le fruit ou le feuillage,
- traitement du sol par mouillage ou incorporation au sol.

Les zones tampons de pulvérisation précisées dans le tableau qui suit sont requises pour le métalaxyl entre l'extrémité de la surface traitée et la plus proche bordure sous le vent des habitats terrestres vulnérables (tels que prairies, boisés, plantations brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et bosquets d'arbustes), des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, cours d'eau, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides) et des habitats estuariens/marins.

Méthodes d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation (mètres) requises pour la protection des :	
		habitats d'eau douce d'une profondeur :	habitats terrestres
		De moins de 1 m	
Pulvérisateur de grande culture	Fraises	0	1
	Radis	0	1

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

11.0 MODE D'EMPLOI SELON LA CULTURE

11.1 Pommiers

CULTURE	POMMIERS (non en production)
MALADIE	<i>Phytophthora</i>
DOSE DE PRODUIT	1 mL de produit dans 5 L d'eau par arbre
REMARQUES	Arroser abondamment le sol autour de la base de l'arbre avec le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL. Effectuer un premier traitement à titre préventif au moment de la plantation, puis un deuxième traitement à la fin d'août. Au cours des années non productives qui suivent, appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL au printemps, avant le début de la saison de croissance (généralement fin avril), et à nouveau à la fin d'août.

11.2 Framboisiers

CULTURE	FRAMBOISIERS
MALADIE	Pourridié des racines causé par <i>Pythium</i> et <i>Phytophthora</i>
DOSE DE PRODUIT	37 mL par 100 mètres de rang
REMARQUES	<p><u>NOUVEAUX PLANTS :</u> Appliquer après la plantation (dans suffisamment d'eau pour tremper le sol) en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang. Effectuer un deuxième traitement à l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en utilisant la même dose de produit.</p> <p><u>PLANTS ÉTABLIS :</u> Appliquer à la surface du sol, à l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang.</p> <p>Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL pénétrera facilement jusqu'aux racines dès la prochaine pluie ou irrigation.</p> <p>NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AU PRINTEMPS SUR LES PLANTS ÉTABLIS.</p>

11.3 Fraises

CULTURE	FRAISES : Ontario, Québec et Maritimes
MALADIE	Stèle rouge
DOSE DE PRODUIT	1 L à l'hectare
REMARQUES	<p>Effectuer un traitement généralisé en utilisant suffisamment d'eau pour permettre une application uniforme. Si le temps est sec au moment du traitement, utiliser un volume d'eau suffisant (2 500 L/ha) pour permettre l'infiltration du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL jusqu'aux racines.</p> <p>NOUVEAUX PLANTS : <u>Premier traitement</u> – Traiter au début de septembre.</p> <p><u>Deuxième traitement</u> – Traiter à la fin d'octobre, mais pas plus tard que le 31 octobre.</p> <p>PLANTS ÉTABLIS : <u>Traitement d'automne</u> – Premier traitement au début de septembre.</p> <p><u>Deuxième traitement</u> - Traiter à la fin d'octobre, mais pas plus tard que le 31 octobre.</p> <p>NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AU PRINTEMPS SUR DES PLANTS ÉTABLIS.</p>
CULTURE	FRAISES : Ouest canadien
MALADIE	Stèle rouge
DOSE DE PRODUIT	20 mL par 100 mètres de rang
REMARQUES	<p>NOUVEAUX PLANTS : Appliquer après la plantation (dans suffisamment d'eau pour tremper le sol) en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang. Effectuer un deuxième traitement à l'automne avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en utilisant la même dose de produit.</p> <p>PLANTS ÉTABLIS : Appliquer sur le sol à l'automne, avant les premiers gels (au plus tard le 30 novembre), en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang.</p> <p>Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL pénétrera facilement jusqu'aux racines dès la prochaine pluie ou irrigation.</p> <p>NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AU PRINTEMPS SUR LES PLANTS ÉTABLIS.</p> <p>AVERTISSEMENT :</p> <p>LE NON-RESPECT DU MODE D'EMPLOI FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION INADÉQUATE DE LA STÈLE ROUGE. SI LES PULVÉRISATEURS NE SONT PAS NETTOYÉS À FOND AVANT L'APPLICATION DU FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL, DE GRAVES DOMMAGES POURRAIENT ÊTRE CAUSÉS AUX CULTURES TRAITÉES. CONSULTER LE SPÉCIALISTE LOCAL DES CULTURES FRUITIÈRES POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR LES TECHNIQUES APPROPRIÉES DE NETTOYAGE DES PULVÉRISATEURS.</p>

11.4 Pommes de terre

CULTURE	POMMES DE TERRE –
MALADIE	Suppression du mildiou foliaire, et répression à savoir la pourriture aqueuse (<i>Pythium</i> spp.) et la pourriture rose (<i>Phytophthora erythroseptica</i>)
DOSE DE PRODUIT	0,208 L/ha de RIDOMIL GOLD 480SL
REMARQUES	<p>RIDOMIL GOLD 480SL doit être appliqué dans un mélange en réservoir contenant un fongicide n'appartenant pas au groupe 4 efficace contre le mildiou.</p> <p>Effectuer un deuxième et un troisième traitement à des intervalles de 14 jours. Utiliser un fongicide de contact homologué à des intervalles de 7 jours après l'application de ce mélange en cuve. Utiliser au moins 50 L d'eau pour assurer une couverture adéquate.</p> <p>Commencer les traitements lorsque les plants ont atteint 15-20 cm de hauteur, mais pas plus tard que lorsque le feuillage des plants s'entrecroise dans le rang, uniformément, dans tout le champ ou lorsque la maladie est imminente.</p> <p>Restrictions : NE PAS effectuer plus de trois (3) applications par saison, peu importe la maladie traitée. NE PAS appliquer sur les plants de pomme de terre dans les 14 jours précédant la récolte.</p>

11.5 Tabac

CULTURE	COUCHES DE SEMIS DE TABAC EN SERRE
MALADIE	<i>Pythium</i> spp.
DOSE DE PRODUIT	12 mL dans 100 litres d'eau appliqués sur 100 mètres carrés de lit de semence
REMARQUES	Appliquer dans les 72 heures qui précèdent le semis. NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AVEC UN PULVÉRISATEUR UTILISÉ AUPARAVANT POUR L'APPLICATION D'UN HERBICIDE.
CULTURE	TABAC (séché à l'air chaud) – APPLICATION AU CHAMP
MALADIE	Moisissure bleue
DOSE DE PRODUIT	600 mL à 1,2 L/ha (premier traitement)
REMARQUES	Premier traitement : Appliquer avant le repiquage. Si le temps sec persiste après le traitement, procéder à l'irrigation ou au sarclage pour favoriser l'infiltration du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL jusqu'aux racines. La dose de 600 mL à l'hectare peut permettre la suppression de la moisissure bleue pendant un maximum de cinq semaines. D'après l'expérience acquise jusqu'à présent en Ontario, la moisissure bleue constitue généralement un problème au cours des deux dernières semaines de juillet et de la première semaine d'août. Pour supprimer la moisissure bleue pendant toute la saison, utiliser la dose de 1,2 litre de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.
DOSE DE PRODUIT	600 mL/ha (deuxième traitement)
REMARQUES	Deuxième traitement : Pour une suppression prolongée de la moisissure bleue dans les champs de tabac, procéder à une application supplémentaire de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL à raison de 600 mL à l'hectare, en traitement généralisé avant le dernier sarclage. Si le temps sec persiste après le traitement, irriguer le sol pour permettre l'infiltration du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL jusqu'aux racines. Ne pas effectuer ce traitement supplémentaire si plus de 600 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL ont été appliqués avant le repiquage. Pour ne pas abîmer la récolte, ne jamais appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL sur les feuilles des plants de tabac
CULTURE	TABAC (BURLEY) – APPLICATION AU CHAMP
MALADIE	Moisissure bleue
DOSE DE PRODUIT	1,2 L/ha pour un traitement unique OU 600 mL/ha pour un traitement fractionné
REMARQUES	Le traitement peut être effectué une seule fois à raison de 1,2 L/ha avant le repiquage; on peut aussi effectuer des traitements fractionnés à raison de 600 mL/ha avant le repiquage et de 600 mL/ha (traitement au sol) tout juste avant le dernier sarclage. Si le temps sec persiste après le traitement, irriguer le sol pour permettre l'infiltration du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL jusqu'aux racines. Pour ne pas abîmer la récolte, ne jamais appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL sur les feuilles des plants de tabac.

TABAC

DIRECTIVES POUR L'APPLICATION ET L'INCORPORATION AU SOL :

Pulvériser le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL juste avant le repiquage, de préférence dans les 24 heures qui précèdent celui-ci. Pulvériser uniformément sur toute la surface du sol. Pour permettre une bonne incorporation au sol, sarcler entre les rangs à l'aide d'un cultivateur à dents en S ou du type Kongsilde réglé de façon à travailler le sol à 10 cm de profondeur, en s'assurant que les côtés de la butte de fumigation sont enlevés. Se déplacer à une vitesse au sol de 10 à 13 km/h. Pendant le repiquage, éviter le plus possible le mouvement du sol depuis le sommet de la butte de fumigation afin que les jeunes plants ne soient pas entourés de sol non traité. **NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL PAR BANDES. NE PAS L'APPLIQUER DANS L'EAU DE REPIQUAGE. NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL PAR VOIE AÉRIENNE.**

AVERTISSEMENT :

LE NON-RESPECT DU MODE D'EMPLOI SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION INADÉQUATE DE LA MOISSURE BLEUE. SI LES PULVÉRISATEURS NE SONT PAS NETTOYÉS À FOND AVANT L'APPLICATION DU FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL, DE GRAVES DOMMAGES PEUVENT ÊTRE CAUSÉS AUX CULTURES TRAITÉES. CONSULTER LE SPÉCIALISTE LOCAL DE LA CULTURE DU TABAC POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE SUR LES TECHNIQUES APPROPRIÉES DE NETTOYAGE DES PULVÉRISATEURS.

TABAC, APPLICATION AU CHAMP – Directives pour le mélange et l'application :

1. Remplir la cuve du pulvérisateur à moitié ou aux trois quarts de sa capacité avec de l'eau.
2. Tout en maintenant l'agitation, ajouter la quantité requise de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL (voir la section sur les doses de produit de l'étiquette), puis continuer de remplir la cuve avec de l'eau.
3. Maintenir une agitation suffisante pendant le mélange et la pulvérisation.
4. Rincer le pulvérisateur à fond à l'eau claire et le laisser égoutter avant et après l'utilisation du fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.

NOTE : Ne pas laisser reposer le contenu du réservoir pendant une longue période de temps sans agitation. Si la pulvérisation est interrompue, bien agiter avant de pulvériser. **NE PAS CONSERVER LA SOLUTION DE PULVÉRISATION DE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL JUSQU'AU LENDEMAIN.**

Renseignements sur le pulvérisateur :

Utiliser des tamis de buses de 50 mailles ou moins. Pour réduire le plus possible la formation de mousse, faire en sorte que la conduite de dérivation se déverse dans le fond du réservoir ou tout près du fond.
Pression de pulvérisation : 200 à 300 kPa.

Volume de pulvérisation à l'hectare : 200 à 300 litres d'eau.

COMPATIBILITÉ : NE PAS MÉLANGER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL AVEC DES NÉMATOCIDES, DES INSECTICIDES, DES HERBICIDES, DES FONGICIDES ET DES ENGRAIS.

12.0 USAGES LIMITÉS

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Syngenta Canada inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Syngenta Canada inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI

12.1 Ginseng

CULTURE	GINSENG
MALADIE SUPPRIMÉE	Fonte des semis causée par <i>Pythium</i>
DOSE DE PRODUIT	650 mL/ha
MOMENT DU TRAITEMENT/DIRECTIVES	Pour supprimer la fonte des semis causée par <i>Pythium</i> pendant la première année de croissance, appliquer juste avant la levée des plantules.
MALADIE SUPPRIMÉE	Pourridié phytophthoréen
DOSE DE PRODUIT	650 mL/ha
MOMENT DU TRAITEMENT/DIRECTIVES	Pour la suppression du pourridié phytophthoréen au cours des années subséquentes, appliquer en traitement généralisé au printemps, avant la levée du ginseng.
VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ	2500 L/ha
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR SAISON	Ne pas appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL plus d'une fois par année.
REMARQUES	NE PAS UTILISER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL PENDANT LA SAISON DE CROISSANCE. Effectuer plutôt une ou deux applications de RIDOMIL GOLD 1G en prenant soin de suivre le mode d'emploi figurant sur l'étiquette de RIDOMIL GOLD 1G. N'appliquer aucun produit contenant du métalaxyl ou du métalaxyl-M et de l'isomère-S dans les 9 jours précédant la récolte du ginseng. Ne pas effectuer plus de 3 traitements par année avec des produits contenant soit du métalaxyl, soit du métalaxyl-M et de l'isomère S, y compris le traitement des semences et les formulations en mélange.

12.2 Concombres de pleine terre

CULTURE	CONCOMBRES DE PLEINE TERRE
MALADIE SUPPRIMÉE	Fonte des semis causée par <i>Pythium</i>
DOSE DE PRODUIT	2,25 à 4,5 mL par 100 mètres de rang
MOMENT DU TRAITEMENT/DIRECTIVES	Pour supprimer la fonte des semis causée par <i>Pythium</i> dans les cultures de concombres, appliquer en une bande de 18 cm de large centrée sur le rang. Traiter immédiatement après le semis ou juste avant le repiquage. Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL doit être incorporé mécaniquement aux cinq premiers centimètres de sol avant le repiquage ou transporté dans la zone où se trouvent les semences peu de temps après le semis par une pluie ou une irrigation de 15 à 25 mm. Utiliser la dose élevée lorsque le risque de dommage par la maladie est grand.
VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ	200 L/ha
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR SAISON	Appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL dans les cultures de concombre une fois par année seulement à l'aide d'un équipement d'application au sol uniquement.
REMARQUES	<p>Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL ne doit être utilisé que sous forme de pulvérisation à la surface du sol. Ne pas utiliser le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL pour la suppression des maladies dans les cultures en serre. Ne pas l'appliquer sur le feuillage des plants repiqués, ni comme traitement par arrosage des pieds; ne pas tremper les plantules à repiquer dans une solution contenant le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL.</p> <p>Le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL est rapidement absorbé par les racines et protège les plantes des maladies dans un vaste éventail de conditions météorologiques.</p>

12.3 Concombres de serre

LES PRODUCTEURS QUI UTILISENT CE TRAITEMENT DOIVENT SIGNER UNE RENONCIATION DE RECOURS ET UN CERTIFICAT D'INDEMNISATION AVANT D'ACHETER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL ET DE L'UTILISER SUR DES CONCOMBRES CULTIVÉS EN SERRE.

CULTURE	CONCOMBRES DE SERRE
MALADIE SUPPRIMÉE	<i>Pythium</i> spp.
DOSE DE PRODUIT	250 mL d'un mélange (de 0,75 à 1,25 mL de produit pour 10 L d'eau)
MOMENT DU TRAITEMENT/ DIRECTIVES	Appliquer immédiatement après le repiquage à la base de chaque plant (effectuer un seul traitement).
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR SAISON	1
DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)	NE PAS APPLIQUER DANS LES 21 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.
REMARQUES	NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE RIDOMIL GOLD 480SL SUR LE FEUILLAGE. NE PAS UTILISER DANS LA CHAMBRE DE MULTIPLICATION. NE PAS APPLIQUER SUR LES CONCOMBRES DESTINÉS À ÊTRE REPIQUÉS EN PLEIN CHAMP. NE PAS APPLIQUER SUR LES CONCOMBRES DE SERRE CULTIVÉS DANS DE LA TERRE.

12.4 Haricots mange-tout

CULTURE	HARICOTS MANGE-TOUT
MALADIE SUPPRIMÉE	Fonte des semis causée par <i>Pythium</i> et du pourridié phytophthoréen
DOSE DE PRODUIT	2,3 mL par 100 mètres de rang
MOMENT DU TRAITEMENT/ DIRECTIVES	Appliquer sur une bande de 20 cm et des rangs espacés de 76 cm. Cela correspond à une dose d'application de 300 mL de fongicide RIDOMIL GOLD 480SL à l'hectare traité. Régler les buses du pulvérisateur de façon qu'un tiers du jet soit pulvérisé directement dans le sillon de semis et un tiers de chaque côté du sillon. Appliqué au semis.
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR SAISON	1

12.5 Bleuets en corymbe

CULTURE	BLEUETS EN CORYMBE
MALADIE SUPPRIMÉE	Pourridié des racines (<i>Phytophthora cinnamoni</i>)
DOSE DE PRODUIT	37 mL par 100 mètres de rang
MOMENT DU TRAITEMENT/ DIRECTIVES	Appliquer à la surface du sol et en une bande d'un mètre de large centrée sur le rang tôt au printemps avant le début de la croissance.
VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ	2000 L/ha
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR SAISON	1
DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)	80 jours

12.6 Pommes de terre

CULTURE	POMMES DE TERRE
MALADIE RÉPRIMÉE	Pourriture rose (<i>Phytophthora erythroseptica</i>)
DOSE DE PRODUIT	4 mL par 100 mètres de rang
MOMENT DU TRAITEMENT/ DIRECTIVES	Appliquer directement sur les plantons déposés dans le sillon en une bande de 15 à 20 cm (avant de refermer le sillon).
VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ	30 L/ha
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR SAISON	1
REMARQUES	Ne pas appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL après le semis.

12.7 Épinards

CULTURE	ÉPINARDS
MALADIE SUPPRIMÉE	Mildiou de l'épinard (<i>Peronospora farinose f.sp. spinaciae</i>)
DOSE DE PRODUIT	1 L/ha
MOMENT DU TRAITEMENT/ DIRECTIVES	Appliquer au semis, en bandes sur le rang, incorporer au sol avant le semis ou injecter avec un engrais liquide.
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR SAISON	1
REMARQUES	<p>On sait par expérience que des souches d'agents fongiques qui résistent au métalaxyl-M et à l'isomère-S peuvent se développer. Or, si l'on ne supprime pas la maladie, celle-ci endommagera la culture et/ou provoquera des pertes de rendement. Il est impossible de prévoir toute manifestation de résistance à ces substances alors des pertes ou du dommages aux cultures résultant de l'incapacité de RIDOMIL GOLD à supprimer les souches d'agents fongiques qui ont acquis une résistance sont possible. Si une maladie se déclare dans un champ traité, consulter immédiatement le spécialiste gouvernemental de la région.</p> <p>NE PAS appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL après le semis.</p> <p>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</p>

12.8 Radis

CULTURE	RADIS
MALADIE RÉPRIMÉE	Mildiou (<i>Peronospora parasitica</i>)
DOSE DE PRODUIT	1,2 à 2,4 L/ha
MOMENT DU TRAITEMENT/ DIRECTIVES	Une seule application (généralisée ou en bande) : Appliquer avant le semis ou au moment du semis. Pour l'application en bandes, utiliser une bande de 18 cm. Utiliser la dose la plus élevée dans les zones qui ont déjà été fortement affectées par la maladie.
VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ	Appliquer dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme du sol.
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR SAISON	1
DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)	21 jours
REMARQUES	NE PAS appliquer par voie aérienne. NE PAS appliquer le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL après le semis.

12.9 Houblon

CULTURE	HOUBLON
MALADIE SUPPRIMÉE	Mildiou (<i>Pseudoperonospora humuli</i>)
DOSE DE PRODUIT	570 mL/ha
MOMENT DU TRAITEMENT/ DIRECTIVES	Arroser le sol, dans la région des racines, au début d'avril.
VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ	200 L/ha
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR SAISON	1
DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)	90 jours

12.10 Oignons verts

CULTURE	OIGNONS VERTS
MALADIE RÉPRIMÉE	Mildiou (<i>Peronospora destructor</i>)
DOSE DE PRODUIT	208 mL/ha
MOMENT DU TRAITEMENT/ DIRECTIVES	Appliquer par pulvérisation au sol, application foliaire généralisée. Appliquer tous les 7 à 14 jours, mais ne faites pas d'applications consécutives. Alternier avec un produit au mode d'action différent. Commencer les applications lorsque les conditions favorisent l'apparition du mildiou. Dans la mesure du possible, alterner le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL ou les fongicides du même groupe 4 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. En cas de changement pour un fongicide de contact, appliquer ce dernier dans les 10 jours suivant le dernier traitement avec RIDOMIL GOLD 480SL. NE PAS appliquer par voie aérienne.
VOLUME D'EAU MINIMAL RECOMMANDÉ	Appliquer dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture uniforme du feuillage. Un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha est recommandé.
NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR ANNÉE	3
DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE (DAAR)	7 jours

13.0 RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, fongicide RIDOMIL GOLD 480SL, fongicide du groupe 4. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide RIDOMIL GOLD 480SL et à d'autres fongicides du groupe 4. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL ou les fongicides du même groupe 4 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Afin de limiter le plus possible le risque de développement d'une résistance chez les agents pathogènes visés par ce produit, ne pas utiliser le fongicide RIDOMIL GOLD 480SL sur deux générations consécutives de semences.

Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes

hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Syngenta Canada inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité au fongicide RIDOMIL GOLD 480SL chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Syngenta Canada inc. au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou au www.syngenta.ca.

RIDOMIL GOLD® sont des marques de commerce d'une compagnie du groupe Syngenta.